

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
AU COMITE TECHNIQUE**

SCRUTIN DU 4 DECEMBRE 2014

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS DE VOTE

Le 4 décembre 2014, au Centre de Gestion du Cher,
conformément aux dispositions prévues par le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié,

s'est réuni le bureau de vote composé comme suit :

- Président : Mr Claude LELOUP, Président du Centre de Gestion du Cher
- Secrétaire : M. Daniel BONE, 2^{ème} Vice-Président du Centre de Gestion du Cher
Suppléant : M. Philippe MOISSON, 1^{er} Vice-Président du Centre de Gestion du Cher
- Représentants désignés par les organisations syndicales présentant une liste de candidats aux élections des représentants du personnel au Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion du Cher :

Liste C.F.D.T. : M. Thierry FOLTIER, Sapeur Pompier Professionnel, SDIS 18

Liste C.G.T. : M. Denis DESMOUSSEAU, Educateur APS Principal de 1^{ère} classe à LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

Liste F.O. : M. Pierre DEMOULE, Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à SAINT DOULCHARD

A ... 18 heures, le Président a déclaré le scrutin clos.

Il a été procédé aux opérations de recensement.

**Incidents constatés lors du recensement
Décisions du Bureau**

NEANT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Réclamations formulées lors du recensement

NEANT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

S'agissant des votes par correspondance, ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre total d'enveloppes Mises à part
Non acheminées par la poste.....	1
Parvenues au bureau central de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin.....	0
Ne comportant pas la signature de l'agent et le nom écrit lisiblement.....	14
Parvenues en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même agent.....	4
Comprenant plusieurs enveloppes intérieures.....	0
Autres cas de nullité.....	4

Il a été procédé aux constatations suivantes :

	Centre de Gestion du Cher
Nombre d'électeurs inscrits	2346
Nombre de votants	996

Il a été procédé au dépouillement des votes de ce scrutin, à partir de 16 h 15.

**Incidents constatés lors du dépouillement
Décisions du bureau**

NEANT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Réclamations formulées lors du dépouillement

NEANT

NB : Si ce cadre n'est pas utilisé, porter la mention « NEANT »

Il a été procédé aux constatations suivantes :

	Centre de Gestion du Cher
Nombre d'électeurs inscrits	2346
Nombre de votants	996
Suffrages blancs et nuls	83
Suffrages exprimés	913

⇒ **Voix obtenues par chacune des listes**

- Liste C.F.D.T. : 242
- Liste C.G.T. : 361
- Liste F.O. : 330

⇒ **Répartition des sièges**

(au quotient électoral, puis sur la base de la plus forte moyenne)

- Liste C.F.D.T. : 2
- Liste C.G.T. : 3
- Liste F.O. : 3

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 4 décembre 2014, à 18 h 20, en double exemplaire, a été après lecture, signé par le Président, le secrétaire et les délégués de listes.

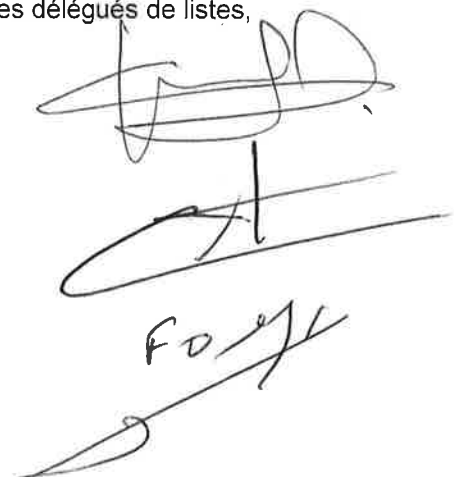
Le Président,



Le Secrétaire,



Les délégués de listes,



F O